

**Chères Mardinodiennes, Cher Mardinodiens,**

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille en ce début d'année 2024 pour vous souhaiter les vœux en mon nom et celui des membres du Conseil municipal.

Je salue la présence de mes amis Maires et élus de l'Agglomération du Beauvaisis et les remercie de leur présence.

Votre présence ce soir démontrent l'intérêt que vous accordez aux activités de notre Commune, activités très souvent réalisées grâce à l'aide de nos partenaires.

Mesdames, Messieurs,

Je profite de la Présence de Christophe pour rappeler qu'avant 1954, Saint Martin Le Nœud et Aux Marais avait une histoire commune, depuis cette séparation, nos deux communes se sont développées sans trop d'entente. Depuis ta prise de fonction Christophe il y a eu un réchauffement dans nos relations.

Et puisque nous parlons d'entente entre nos communes,

**Le cimetière et le monument commun :**

Les fondations sont prêtes à recevoir la stèle du souvenir, les colombariums et les cavurnes sont implantées, il faudrait prévoir maintenant, un nouveau règlement.

L'agrandissement inéluctable du cimetière est aussi un de nos projets communs.

**L'Église**

Ce n'est pas un bien commun, mais je pense que tous les habitants de Saint Martin Le Nœud vous encourage dans ces travaux touchent ceux qui sont proches de la religion ou qui sont protecteurs des bâtiments anciens. Saint Martin le Noeud s'est engagée à versée 10 000 euros par le biais de la fondation du patrimoine.

**L'organisation des centres de loisirs :**

En juillet et août, un partenariat avec Aux Marais, le Centre Social La Canopée d'Auneuil et notre commune permet un déroulement régulièrement et dans de bonnes conditions.

Je tiens à remercier les parents pour leur confiance et bien sûr de notre côté Carole Mortelecq Adjointe qui gère ce dossier avec une grande attention.

**Parlons maintenant de moments d'échanges entre les associations de nos deux communes dont**

**Le 36e marché de Noel**

Je remercie tous les bénévoles pour leur engagement dans une animation qui rayonne sur notre territoire. Je reconnais que derrière cette vision idyllique, nous

sommes confrontés à des coûts d'organisation de plus en plus élevés (coûts supplémentaires pour la présence des gendarmes, par ex), Si d'évidence le Maire a la responsabilité de toutes les organisations, le Responsable du marché de Noël et ses plus proches collaborateurs ne peuvent s'en affranchir et contribuent largement à la réussite de cet événement. Merci à Claude BETTE d'avoir assumé ce rôle de responsable du marché de Noël pendant plusieurs années.

Merci à tous les bénévoles d'Aux Marais qui participent à cette manifestation, et contribuent à son bon déroulement. Nous serons bien sûr présents à la fête de l'âne.

Merci au Département pour son aide.

S'agissant de nos activités d'hiver :

### **La Balade de Noël**

Je pense que tous les enfants et les parents ont apprécié le passage du père Noël et la distribution gratuite de crêpes, des nœuds, de marrons chauds et de vin chaud (pour les parents)

### **Le Cadeau de Noël aux seniors**

- Tous les concitoyens âgés de plus de 65 ans ont reçu le cadeau de Noël. C'est avec plaisir que les élus et les membres du CCAS ont procédé à la distribution avant les fêtes et ont été accueillis chaleureusement.

Vos remerciements sont très sympathiques et ont confirmé que Françoise Massif est toujours la meilleure dans le choix de ces cadeaux.

### **Le plan local d'urbanisme PLUIHM**

Chaque commune a envoyé ses propositions de réduction de zone constructible au cabinet d'étude en charge de ce dossier, il semble que nos réductions ne sont pas encore suffisantes et donc nous aurons un nouveau filtre de celles-ci dans des réunions de secteurs. Nous vous informerons des suites réservées à ce sujet.

### **L'avancé de nos projets est aussi une source de fierté et de satisfaction.**

Vous avez, environ tous les trois mois, l'opportunité d'en prendre connaissance par le biais de notre bulletin d'informations ou sur notre site, je vais essayer d'en faire une lecture rapide en rappelant l'engagement de nos partenaires financiers.

### **La Rénovation de route :**

Nous avons maintenant une voirie de qualité entre les communes de Saint Martin Le Nœud et Saint Léger En Bray avec l'obtention des subventions de l'Agglomération 32 000 euros et du Département pour 25 000 euros.

### **Les autres travaux de voirie réalisés**

Des travaux d'évacuation d'eau pluviale dans la rue des Potelots grâce à l'accord d'un riverain dont la servitude de passage permettra d'orienter de grand volume d'eau vers un étang en cas d'intempérie climatique. Ces travaux ont été réalisés

grâce à un fonds de concours de l'agglomération du Beauvaisis.

### **Les Travaux d'enfouissement de la Grande rue.**

Le secteur partie haute de la Grande rue a bénéficié de travaux d'enfouissement des réseaux électriques, fibre et téléphone qui se termineront par la suppression des anciens poteaux dans les premières semaines de l'année 2024 et cela en partenariat avec SE60 (Syndicat d'Électricité de l'Oise).

Le ciel commence à se dégager et les trottoirs moins encombrés. Désormais, 71% des réseaux de notre commune sont enfouis.

Nous avons acté auprès de notre syndicat SE60, notre volonté de lancer un nouveau programme d'enfouissement sur le secteur de la route de Frocourt avec un éventuel début de travaux fin 2025 et nous étudions aussi l'achèvement de la dernière petite portion de la grande rue.

Ce sera 10% en plus de réseaux qui seront enfouis pour un coût de 300 000 euros

Pour rappel : le coût du mètre linéaire enfouis est de 500 euros, déduction de toutes les aides.

Après la route de Frocourt il restera encore un total de 1250 mètres de réseau à enfouir pour un montant estimé à 625 000 euros. Il est besoin de plus d'un million d'euros Ne doutez pas de notre envie d'aller plus vite mais, l'étalement financier est indispensable.

### **Le Projet de sécurisation de la circulation des piétons**

Nos trottoirs dans la Grande rue ne permettaient pas une circulation continue des piétons. Nous avons présenté hier en commission un plan d'élargissement sur une longueur de 80 mètres pour un montant de 80 000 euros avec également la mise aux normes sur ce secteur, des passages piétons. Une délibération sera proposée au Conseil municipal de fin janvier

### **Installation de vidéo surveillance sur l'ensemble de la commune**

Lors du dernier Conseil, avec l'accord de principe de notre gendarme référent sécurité, nous avons validé le principe de mise en sécurité de notre commune par un ensemble de 15 caméras, nous serons aidés pour la gestion des appels d'offres par l'ADTO/SAO : l'estimation de ce projet est de 120 000 euros.

Bien entendu, nous ne sommes pas en capacité financière de réaliser dans l'immédiat tous ces projets mais, pour obtenir des subventions c'est un vrai parcours du combattant, il faut cibler les financeurs en rapport avec les thèmes, tenir compte de leur calendrier de dépôts de demandes de les répartir pour avoir le maximum de chance d'obtention et bien entendu s'attendre à des refus et finalement recommencer.

## **L'Environnement**

Nous venons de planter 50 arbres le long du chemin de Chaumont direction Beauvais. L'association RAIPONCE a également contribué à d'autres plantations avec nos écoliers chemin des Grands voyeux et assurer des remplacements. Il est dommage que nous soyons obligés systématiquement de recourir à un géomètre et de le financer pour affirmer l'emprise de nos chemins.

## **Le Projet de micro-crèche et de 12 logements pour personnes âgées autonomes**

C'est le résultat d'un partenariat entre la Commune et la société LAESSA (Hlm du Beauvaisis dont l'objectif est la construction d'une structure petite enfance et la construction de 12 logements aux profits de personnes âgées autonomes. Des logements plus adaptés à leurs besoins tout en conservant leur indépendance leur sont proposés.

J'ai le plaisir de vous informer de la mise à disposition de ce programme de douze logements nommée résidence « Renelle » à partir de fin avril, Je dispose déjà d'une liste de candidatures.

Le groupe LAESSA a présenté ce programme de location à notre association « ARC EN CIEL » et une copie de ce programme sera insérée dans le prochain bulletin municipal. Je me suis engagé bien sûr à appuyer toutes vos candidatures.

La crèche sera aussi terminée dans la même période comme nous l'avions souhaité. Un délai de plusieurs mois nous semble nécessaire pour respecter toutes les démarches d'homologation et une date d'ouverture est prévue le 2 septembre.

Le sujet de la convention de gestion a été étudié hier en commission et fera l'objet d'une délibération en janvier qui nous permettra de mettre en place une convention d'objectifs et de moyens. Le gestionnaire sera ensuite opérationnel pour l'installation d'équipements spécifiques, pour lancer ses recrutements de personnel et mettre en place la commission d'admission des familles.

Merci aussi à l'agglomération pour son aide financière.

La dernière évolution de code de l'habitat nous impose d'installer deux bornes de recharges électriques. C'est notre syndicat SE60 qui prendra en charge tous les frais d'installation, les frais de fonctionnement eux seront pris en charge par l'Agglomération.

## **Dans la continuité des projets précédents :**

La société « AGES ET VIE » avait obtenu un permis de construire sur un terrain appartenant à la commune pour implanter une structure pour personne âgées en perte d'autonomie :

Mais voilà, la société « AGES ET VIE » avait besoin d'un label spécifique donné par le Département, si ce label a été obtenu dans un grand nombre de département le conseil départemental de l'Oise ne l'attribue pas. Nous ne pouvions rester sans rien faire, nous sommes de nouveau sur un projet similaire qui pourrait être porté

par la société APART'âges qui n'as pas besoin d'obtention d'un label pour son fonctionnement.

## **Le complexe sportif :**

C'est en octobre que le nouveau terrain synthétique de Saint-Martin-le-Noeud était officiellement inauguré lors de la rencontre opposant l'équipe de Hockey France et l'Irlande U21. Le stade avait fait le plein de passionnés de hockey sur gazon ou de curieux.

C'était une belle opportunité de présenter ce terrain synthétique flambant neuf au revêtement identique à celui qui sera utilisé lors des Jeux Olympiques.

Des tractations menées par Boris Mignot du Département sont en cours pour potentiellement accueillir une délégation étrangère lors des prochains JO de Paris 2024. N'oublions pas que ce terrain synthétique est aussi homologué par la fédération de football.

L'essentiel n'était pas le résultat du match mais plutôt le résultat d'un travail de plus de 7ans d'obstacles que nous avons surmonté avec la ville de Beauvais en créant un syndicat pour que puisse être financé ce projet.

Modifications de montant de subvention, obligation d'amortir, changement par l'État des règles de récupération de la TVA, augmentation des prix imposant la révision des demandes de subventions, des demandes complémentaires sans oublier, l'évolution des taux d'intérêt, le dépôt de candidature à Terre d'accueil des Jeux Olympique pour accroître nos aides financières, aucun de ces obstacles ne nous ont été épargné, nous les avons tous dépassés.

Heureusement en voyant les jeunes joueurs évoluer sur ce nouveau terrain je retrouve de l'énergie pour finaliser la partie administrative. A partir de la semaine prochaine, je vais préparer toute la documentation technique et les éléments budgétaires pour récupérer tous les soldes de subventions et rembourser en partie notre emprunt bancaire.

Pour rappel sur ce dossier de 1 588 195 € HT, nous avons obtenu 78% de subvention et sur l'apport financier minimum de notre syndicat d'un montant de 350 000 euros, notre commune a versé 80 000 euros et la ville de Beauvais 270 000 euros sachant que la ville de Beauvais finance également le remboursement d'emprunt.

En termes d'obtention de subventions ;

- le Département 684 000 euros, l'État 350 000 euros, la région 10 000 euros - l'Agglomération 60 000 euros et la fédération de foot 39 600 euros

Nous avons signé une nouvelle convention avec l'association en charge du complexe avec plusieurs objectifs. Passer les moments euphoriques du premier match de gala il va falloir maîtriser en temps le plaisir de s'entraîner.

## **Parlons maintenant de la vie de la commune :**

### **L'école et les enfants**

Merci-à Mme DESCHAMPS-BERGER pour l'organisation d'une classe découverte en juin dernier, Les familles ont reçu une aide financière de la Commune.

Je remercie à cette occasion l'association Parent enfant pour son soutien financier à ce projet.

### **III - D'autres actions en faveur de l'école**

- une sortie en janvier au Sénat
- un petit déjeuner collectif durant la semaine du goût
- une sortie en décembre à Beauvais pour une visite du Mudo et de la Cathédrale
- une journée au Parc St Paul pour les grands et un spectacle d'improvisation pour les petits
- la mise en place d'une offre omnisport hebdomadaire à l'école pour les classes élémentaires grâce au partenariat avec l'ASPTT.
- une activité d'éveil sportif est également proposée au 3-6 ans le lundi soir par l'ASPTT

### **L'APE :**

C'est l'organisation d'Halloween en partenariat avec les soignants et les résidents du SATO ;

C'est la tenue d'un stand au marché de Noël et des ventes de crêpes qui ont pour vocation de financer activités, sorties et animations pour les enfants.

C'est l'organisation de la kermesse annuelle en partenariat avec l'équipe enseignante.

### **Le théâtre et les animations**

Notre partenariat avec le théâtre du Beauvaisis permet de vous offrir des billets à tarif réduits mais également d'accueillir des spectacles dans notre salle de fête. Je vous donne rendez-vous le 29 janvier à 20 h pour le spectacle « A table, chez nous on ne parlait pas » et le 18 avril pour un spectacle de cirque par la Compagnie 3D. Les réservations sont ouvertes à l'accueil de la mairie.

Je remercie les associations pour leurs engagements et l'animation qu'elles apportent à notre commune, je cite Le CLUB ARC EN CIEL, LSSM, l'ASPTT, GYM ST MARTIN, IMPROTHERO, L'ESCOPETTE, RAIPONCE, La SOCIETE de CHASSE, L'UFOLEP et LA ST MART'TONIC. Et depuis peu la Canopée qui nous ouvrent ses portes et son épicerie solidaire et mènent des actions sur notre commune, des ateliers numériques, un atelier cuisine itinérante et des conférences

comme la lutte contre les arnaques, et gère notre accueil de loisirs.

Et bien sûr votre Comité des fêtes offrira ce dimanche un repas à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus et aussi au personnel communal.

Merci à l'agglomération du Beauvaisis, au Conseil Départemental et à la Région pour leur engagement financier aux côtés de la Commune et de nos associations et Tous mes remerciements vont aussi à toutes les autres associations qui font de Saint Martin Le Nœud une Commune active où il fait bon vivre et en toute sécurité

J'adresse une pensée particulière et je réitère tous mes vœux à nos connaissances actuellement souffrantes, hospitalisées ou en maisons de soins, sans oublier les familles endeuillées.

Profitez des services de votre Commune et n'hésitez pas à venir prêter main forte à toutes nos associations qui l'animent et participent à son dynamisme.

Mes remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré à la préparation de cette soirée pendant ce temps, les élus et des bénévoles vont gérer la mise en place des tables pour partager le verre de l'amitié.

Je remercie vivement également le personnel municipal administratif et technique qui, chaque jour, nous accompagnent dans nos missions.

C'est sur les mots de Pierre COURBERTIN que de nouveau, je vous souhaite une belle année 2024, l'année olympique :

« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. »